

ACTIVITÉS "T'CAP" PRINTEMPS 2019

Activités	Rendez-vous	LUN 8 AVR	MAR 9 AVR	MER 10 AVR	JEU 11 AVR	VEN 12 AVR	LUN 15 AVR	MAR 16 AVR	MER 17 AVR	JEU 18 AVR	VEN 19 AVR
ATHLÉTISME (6-16 ans) - 20 enf/séance <i>Tenue de sport et une bouteille d'eau</i>	Stade des Pins			15h-16h30		15h-16h30			15h-16h30		
BASKET (6-12 ans) - 16 enf/séance <i>Baskets propres et une bouteille d'eau</i>	Centre Sportif Salle Alsace						13h-15h	13h-15h			
ECHECS (6-16 ans) - 20 enf/séance	M.A.C (sous-sol)	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	
EQUITATION (6-8 ans) - 10 enf/séance 1 inscription/enf/sem <i>Bottes de pluie + legging</i>	Haras des Bussières	13h15-14h	13h15-14h		13h15-14h	13h15-14h	13h15-14h	13h15-14h		13h15-14h	
FOOTBALL (6-14 ans) - 20 enf/séance <i>Pas de chaussures à crampons</i>	Centre Sportif Salle Alsace	14h30-16h	14h30-16h	14h30-16h	14h30-16h	14h30-16h	10h-11h30	10h-11h30	10h-11h30	10h-11h30	
HANDBALL (6-14 ans) - 20 enf/séance <i>Tenue de sport et une bouteille d'eau</i>	Centre Sportif Salle Europe	9h30-11h	9h30-11h	9h30-11h	9h30-11h	9h30-11h					
PÉTANQUE (8-15 ans) - 20 enf/séance	Boulodrome (Rue des Casernes)	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	15h-17h	
TIR A LA CARABINE (8-15 ans) - 7 enf/séance	Stand de tir (Route Obermatt)	14h-15h30	14h-15h30				14h-15h30	14h-15h30			
VTT (10-12 ans) - 12 enf/séance <i>Sorties de 35km. Prévoir sac-à-dos avec eau + Kway</i>	CASF plateau sécurité routière	13h-16h	13h-16h		13h-16h		13h-16h	13h-16h		13h-16h	

Férié

Inscription uniquement en ligne sur www.bischwiller.com du 1^{er} au 18 avril dans la limite des places disponibles.



ASSURANCE

Les parents devront veiller à avoir souscrit une assurance responsabilité civile (dommages causés à autrui) et une assurance individuelle accident (dommages corporels), propre à l'enfant.

ABSENCES

Si votre enfant ne peut pas participer à l'activité, merci de prévenir le Service des sports, loisirs et vie associative au 03 88 53 71 70.

Attention !

Les parents sont priés de s'assurer de la présence du ou des responsables de l'activité. Pour les activités au centre sportif couvert, il est impératif de se munir de *chaussures de sport de rechange*.

C'EST FACILE

Entre le 8 et le 18 avril, tu rejoins directement le lieu où se déroule l'activité à laquelle tu t'es inscrit. Là, tu seras accueilli par un animateur qualifié.